Ecole prévention santé sécurité environnement - Cycle Référent prévention santé sécurité environnement

Qualité - Sécurité - Environnement

14/11/2026

Public et prérequis

Aucun

Personne désignée par le chef d'entreprise comme « personne désigné compétente en santé sécurité » au titre des articles L4614-14 et L.4614-16 du code du travail.
Cette formation s'adresse à des salariés d'entreprise amenés à animer une démarche en prévention-environnement en entreprise.

Les objectifs

- Identifier les fondamentaux règlementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informer et contribuer a la mise en œuvre des consignes et procédures a appliquer
- Proposer des actions de prévention
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
- Contribuer a l'analyse des dysfonctionnements

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants.
La démarche propose des : apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages, mises en situation

Validation et certification

Attestation de fin de formation
Le certificat UIMM est attribué conjointement par l'UIMM et la CST après réussite à l'examen final (jury de certification)
Certification et certificat délivré par l'UIMM et complété par une attestation des capacités professionnelles additionnelles acquises, délivrée par l'organisme de formation.

Contenu de la formation

- Accueil
- Réglementation santé, sécurité au travail
- Analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents
- Notions environnementales
- Prévention des risques professionnels, évaluation des risques professionnels et le document unique
- Conditions de travail
- Certification

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

RÉFÉRENCE
QSE0NO00004S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
5 jours de formation + 1 journée de préparation à l'examen

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7h / jour

Suivi de la formation

Sans object